







Le comité de bassin Seine-Normandie s'est réuni ce jeudi 30 juin à Paris sous la Présidence de François SAUVADET.

Le comité de bassin exprime sa solidarité envers les victimes des inondations.

Le bassin Seine-Normandie a été durement touché par les intempéries du mois de juin. Le niveau de certains cours d'eau a dépassé celui de la crue historique de 1910. Les dégâts subis se chiffrent à plusieurs centaines de millions d'euros, notamment dans les exploitations agricoles.

Le comité de bassin mobilisé depuis plusieurs mois sur l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique a pris la mesure de ces événements pour lesquels l'agence de l'eau a mis en place des mesures d'urgence pour aider les maitres d'ouvrages (remise en état des usines de production d'eau potable, des stations d'épuration, restauration des rivières).

Le reste de l'ordre du jour du comité de bassin, par la richesse des sujets débattus, montre la forte implication de la politique de l'eau dans les politiques publiques :

- La réforme territoriale : le comité de bassin souhaite inscrire son action dans la réforme en cours des collectivités. Il a engagé un travail de réflexion pour que la politique de l'eau trouve pleinement sa place dans les nouvelles structures intercommunales et pour accompagner la réforme en contribuant à l'information de tous les acteurs, notamment les maires.

Dans ce contexte évolutif, le comité de bassin apportera son concours à l'élaboration de la stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE) qui sera mise en œuvre au 1er janvier 2018. Le comité de bassin entend ainsi favoriser l'implication des différents niveaux de collectivités sur l'ensemble des compétences de l'eau, et orienter leurs modalités de coopération.

- Présentation du *tableau de bord du* SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), réalisé tous les 3 ans et permettant d'analyser les progrès réalisés : les principaux indicateurs se sont améliorés depuis 2013.
- Présentation du projet de plan de gestion des poissons migrateurs.
- Corinne LARRUE, présidente du conseil scientifique a présenté son bilan de mandature

Instauré en 2004 auprès du comité de bassin, le conseil scientifique a pour rôle de conseiller le comité de bassin sur les grands questionnements scientifiques, stratégiques et prospectifs relatif à la gestion de l'eau sur le bassin. Sa Présidente a retracé les travaux réalisés de 2001 à 2016 (prise en compte du changement climatique dans le SDAGE, consultation du public et des assemblées, gaz de schiste et gestion de l'eau, transition agricole, fiscalité de l'eau...)

- Enfin, un débat prospectif a été engagé autour du **projet de loi sur la biodiversité** et la contribution du comité et de l'agence à la politique de préservation de la biodiversité.

Contact presse :

Sylvie BRISSOT

10 01 41 20 18 08

11 brissot.sylvie@aesn.fr

